

G O R S A S

Auteur du journal intitulé : *Courrier des Départemens*, et membre de la convention nationale. Le 10 août 1792, il se mit à la tête d'une cinquantaine de bandits qu'il conduisit rue J. J. Rousseau, ci-devant Platrière. Il les excita à piller les imprimeries de trois journalistes, qui se trouvoient dans cette rue. A en juger par l'air de férocité de ces misérables, et par les excès auxquels ils se portèrent, il est hors de doute que s'ils eussent trouvé les imprimeurs et les auteurs, ils le eussent égorgés, ou du moins traînés dans les prisons, pour y être ensuite massacrés. Gorsas ayant été dans la suite mis hors la loi, échappa pendant quelque temps aux perquisitions qui furent faites de sa personne; mais le 6 octobre 1795, il fut reconnu et arrêté par des volontaires chez une libraire du Palais-Royal. On le conduisit de suite au comité de sûreté générale, et de-là à la conciergerie. Le lendemain matin il parut devant le tribunal révolutionnaire, qui le livra aux bourreaux. Après avoir entendu son arrêt de mort, il se tourna vers la foule, et prononça ces mots : « Je recommande à ceux » qui m'entendent, ma femme et mes en- » fans ; je suis innocent ; ma mémoire sera » vengée. » La prophétie de Gorsas ne s'est pas accomplie, et certainement ne s'accomplira jamais; ce fut un obscur factieux dont personne n'oseroit se dire ni l'ami ni le vengeur; il ne racheta ses erreurs et ses crimes par aucune bonne qualité. Il fut long-temps l'émule de Marat, et ne pouvoit manquer d'avoir une fin à-peu-près semblable.